

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CODE ARES 245

Date dépôt

Date validation 05/06/2018

BACHELIER : TECHNOLOGUE DE LABORATOIRE MÉDICAL

FINALITÉ	N.A.	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	6
SECTEUR	2° Santé	DOMAINE D'ÉTUDES	14° Sciences biomédicales et pharmaceutiques
TYPE	COURT	CYCLE	PREMIER
LANGUE (majoritaire)	FRANÇAIS	CRÉDITS	180

A. SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles dispensent un enseignement supérieur poursuivant une **finalité professionnalisante de haute qualification**, associant étroitement apprentissages pratiques et conceptualisation théorique. Les formations proposées s'effectuent au niveau du bachelier et du master (Décret « Paysage », Chap. II, Art. 4, § 1 et 3) ; elles visent le développement de compétences disciplinaires et transversales correspondant aux niveaux 6 (type court) et 7 (type long) du cadre francophone des certifications de l'enseignement supérieur. Dans la lignée du bachelier de transition, le master professionnalisant offre l'opportunité aux étudiants d'approfondir leur formation et de se spécialiser dans leur domaine.

Les **stages** en milieu professionnel constituent une dimension centrale de la formation dispensée par les Hautes Écoles. Ils permettent le développement progressif et intégrateur des compétences requises par l'exercice du métier, tout en autorisant une réflexion sur la pratique professionnelle. La réalisation du travail de fin d'études (TFE) ou du mémoire, qui trouvent dans les stages des terrains de choix, constitue l'aboutissement d'un parcours de formation valorisant pratique professionnelle et recherche s'y appliquant.

En phase avec la société et inspirées par ses enjeux actuels, les Hautes Écoles constituent des lieux privilégiés d'innovation et de création de savoirs. Elles remplissent cette mission de concert avec les communautés de référence, professionnelles et scientifiques, à partir d'un ancrage régional et dans une visée internationale. Les enseignants des Hautes Écoles, femmes et hommes de terrain aux profils variés, sont ainsi engagés dans des recherches-actions et des recherches appliquées qui constituent, avec l'accompagnement des apprentissages, le cœur de leur métier. Ces recherches nourrissent les formations dispensées et permettent l'émergence de nouveaux espaces de réflexion, de mutualisation de savoirs et d'action.

Sur le plan pédagogique, les Hautes Écoles forment des **praticiens réflexifs**, des professionnels capables d'agir dans des contextes en constante mutation et d'apporter à des problèmes complexes des réponses appropriées, créatives et innovantes. Pour assurer leurs formations, les Hautes Écoles déploient un **accompagnement de proximité** (groupes-classes, apprentissage par les pairs, tutorat, mentorat). Pour ce faire, elles recourent à une pédagogie centrée sur l'étudiant, qui prend pleinement la mesure des changements de paradigmes éducatifs, épistémologiques et socio-économiques de la société postmoderne, en privilégiant l'induction, le dialogue des savoirs de divers types (scientifiques, expérientiels, techniques), la discussion critique, la contextualisation des objets de savoir.

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mobilisées chacune autour de leur projet pédagogique, social et culturel qui caractérise leur identité propre, assurent enfin une mission éducative essentielle : former non seulement des professionnels innovants, créateurs, capables de faire face à la complexité et à la spécificité de leur environnement, mais aussi des **citoyens engagés et responsables**, soucieux de la collectivité et de son bien-être. C'est pourquoi les Hautes Écoles valorisent, outre le développement de compétences professionnelles, l'acquisition de **compétences transversales**, de nature organisationnelle, relationnelle, communicationnelle et réflexive.

B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION

Le technologue de laboratoire médical est un technicien de haut niveau grâce à sa formation scientifique, technique et paramédicale dans de nombreux domaines des sciences biomédicales.

Le grade de bachelier – Technologue de laboratoire médical (options: chimie clinique et cytologie) peut donner accès au titre de technologue de laboratoire médical tel que défini dans l'Arrêté royal du 2 juin 1993 relatif à la profession de technologue de laboratoire médical (M.B. du 10/07/1993).[modifié par l'Arrêté royal du 4 juillet 2001 (M.B. du 04/10/2001)].

Le technologue de laboratoire médical est un professionnel paramédical au sens de l'Arrêté royal n° 78 du 10/11/1967 relatif à l'exercice des soins de santé. La profession de technologue de laboratoire médical est réglementée au sens européen (2005/36/CE).

Il a pour vocation première de devenir, dans le respect des règlements, de la déontologie et de l'éthique professionnelle, l'assistant indispensable du responsable du laboratoire de biologie clinique dans son approche diagnostique, pronostique et thérapeutique en collaboration avec les autres membres de l'équipe.

En outre, grâce à la connaissance et à la pratique de nombreuses techniques, il trouvera sa place dans un grand nombre de laboratoires de divers types (biologie clinique, recherche biomédicale et pharmaceutique, biotechnologies animales et végétales, vétérinaires, environnementaux, agroalimentaires) et dans des domaines les plus variés (analyses chimiques et biologiques), contrôles et assurance qualité, recherche et développement, expertise notamment judiciaire, etc.

Grâce à sa formation à l'esprit critique il sera capable de valider ses propres résultats et de faire évoluer sa pratique professionnelle (personnelle) et les technologies qu'il utilise. Dans tous les domaines, il pourra effectuer les tâches essentielles à l'assurance qualité.

Enfin, il pourra également pratiquer dans le domaine technico-commercial grâce à ses connaissances scientifiques et à ses capacités à s'adapter à des milieux professionnels divers.

L'acquisition de connaissances approfondies relatives au vivant et la maîtrise de moyens permettant l'évaluation de son fonctionnement permettront au diplômé de gérer des activités scientifiques complexes et de porter sur elles un regard critique. Placé au cœur d'un domaine scientifique en rapide évolution, il aura été préparé à exercer une pratique créative. Et c'est en lui offrant d'être durablement un vecteur de progrès que sa formation initiale rencontre les attentes définies par le Cadre Européen de Certification¹ (CEC), à son niveau 6.

C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

1- S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle:

- Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
- Evaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
- Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
- Construire son projet professionnel
- Adopter un comportement responsable et citoyen
- Exercer son raisonnement scientifique.

2- Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires:

- Respecter la déontologie propre à la profession
- Pratiquer à l'intérieur du cadre éthique
- Respecter la législation et les réglementations.

3- Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives:

- Programmer avec ses partenaires, un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs définis
- Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
- Participer à la démarche qualité
- Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique.

4- Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes dans les domaines biomédical et pharmaceutique:

- Intégrer les connaissances des sciences fondamentales, biomédicales et professionnelles
- Collecter et analyser l'ensemble des données
- Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles
- Evaluer la pertinence d'une analyse, d'une méthode
- Planifier et réaliser des procédures de contrôle dans le cadre de l'assurance qualité
- Contribuer à l'évolution des technologies.

5- Assurer une communication professionnelle:

- Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- Utiliser les outils de communication existants
- Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire
- Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré.

6- Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel:

- Prélever, collecter et conserver des échantillons de différentes origines (humaines, animales, environnementales) en respectant les bonnes pratiques de laboratoire, y compris dans la phase pré-analytique
- Assurer de façon autonome et rigoureuse la mise en œuvre des techniques analytiques et la maintenance de l'instrumentation
- Valider les analyses en s'assurant de leur cohérence et de leur signification clinique
- Appliquer les normes de sécurité et de prévention dans les laboratoires biomédicaux
- Préparer et administrer des produits radio-isotopiques dans un but d'investigation ou de thérapie (in vivo / in vitro)
- Evaluer certaines fonctions biologiques.